

11 août 2020

République démocratique du Congo: Le défenseur des droits humains Lucien Byamungu Munganga arrêté et accusé

Le 22 juillet 2020, le défenseur des droits humains **Lucien Byamungu Munganga** a été arbitrairement arrêté à Kalehe, dans la province du Sud-Kivu, alors qu'il manifestait pacifiquement. Il est accusé d'"imputations dommageables", d'"outrage à l'autorité", d'"extorsion de signature" et d'"usurpation de fonction publique". Il est toujours détenu à la prison centrale de Kalehe dans de très mauvaises conditions.

Lucien Byamungu Munganga est un défenseur des droits humains affilié à l'organisation [Lutte pour le Changement \(LUCHA\)](#). LUCHA est un mouvement citoyen, non-violent et non-partisan, fondé en juin 2012 à Goma, la capitale du Nord-Kivu. Le mouvement plaide pour la justice sociale et la responsabilité en RDC par le biais de campagnes, et encourage les citoyens congolais à lutter pour la promotion et le respect des droits humains.

Le 22 juillet 2020, Lucien Byamungu Munganga a participé à une manifestation pacifique organisée par LUCHA, à Kalehe. L'objectif de la manifestation était d'appeler à la libération de quatre membres de LUCHA arrêtés le 21 juillet 2020 lors d'une manifestation pacifique dénonçant le vol de lampadaires publics alloués au village de Buchiro pour lutter contre l'insécurité. Les quatre défenseurs des droits humains ont été détenus au poste de police de Minova pendant quatre jours. Lors de la manifestation du 22 juillet, Lucien Byamungu Munganga a été arrêté sur ordre du Mwami Shosho Ntale Franck Kamirogosa IV, une autorité coutumière du territoire de Kalehe, et détenu à la prison centrale de Kalehe.

Alors que les quatre membres de LUCHA arrêtés le 21 juillet ont été libérés le 25 juillet sans charges retenues contre eux, Lucien Byamungu Munganga est toujours en détention et est accusé d'"imputations dommageables", d'"outrage à l'autorité", d'"extorsion de signature" et d'"usurpation de fonction publique". Son audience est prévue le 14 août 2020.

Les membres de LUCHA estiment que cette détention arbitraire est une mesure de représailles pour les activités légitimes et pacifiques de défense des droits humains de l'organisation. Ces dernières années, les membres de LUCHA ont été pris pour cible en raison de leur travail de défense des droits humains et ont fait l'objet [d'arrestations](#), de [détentions](#) et de [violences](#) arbitraires alors qu'ils militaient pour le respect de la démocratie et des droits humains.

Front Line Defenders est très préoccupée par la détention arbitraire de Lucien Byamungu Munganga et par les accusations portées contre lui, car Front Line Defenders estime qu'elles sont directement liées à son travail pacifique et légitime en faveur des droits humains.

Front Line Defenders exhorte les autorités de la RDC à:

1. Libérez immédiatement et sans condition Lucien Byamungu Munganga, et cessez tout harcèlement à son encontre, car Front Line Defenders pense qu'il a été arrêté

arbitrairement et est actuellement détenu en raison de ses activités pacifiques et légitimes en faveur des droits humains ;

2. Veiller à ce que le traitement de Lucien Byamungu Munganga pendant sa détention soit conforme aux conditions énoncées dans l'Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, adopté par la résolution 43/173 de l'Assemblée générale des Nations unies du 9 décembre 1988 ;
3. Garantir en toutes circonstances que tous les défenseurs des droits humains en RDC puissent mener à bien leurs activités légitimes de défense des droits humains sans crainte de représailles et sans aucune restriction, y compris le harcèlement judiciaire.

Front Line Defenders Board of Trustees

Denis O'Brien, Noeline Blackwell, Jim Conway, Mary Lawlor, Maria Mulcahy, Kieran Mulvey, Mary Jane Real (Philippines), David Sykes, Arnold Tsunga (Zimbabwe)

Front Line Defenders International Advisory Council

James L. Cavallaro, Maryam Elahi, Michel Forst, Hina Jilani, Maina Kiai

Front Line, The International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders trading as Front Line Defenders, is registered in Ireland as a company limited by guarantee and not having a share capital. Registered Office: Second Floor, Grattan House, Temple Road, Blackrock, Co Dublin, A94 FA39, Ireland.

Company No. 593190; Registered Charity No. 20045241; CHY 14029